



## **AESH : POURSUIVONS ET AMPLIFIONS LA MOBILISATION**

Les mobilisations des AESH et les interventions des organisations syndicales ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. **Cette mesure limite les inégalités de traitement entre les académies, mais ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'abandon des PIAL et du recours généralisé aux notifications mutualisées.**

Ces revendications restent pleinement d'actualité.

Les indices de la nouvelle grille, l'absence de prise en compte des années effectuées en contrat aidé et le rythme d'avancement trop lent ne permettront pas de résorber la faiblesse des salaires des AESH.

De plus, la revalorisation récente du SMIC fait passer les revenus de certain·es AESH à temps plein sous le SMIC.

Lorsque l'on sait que bon nombre d'entre-elles et eux sont à temps incomplets, c'est inacceptable !

Les pistes avancées par le ministère pour faciliter l'accès à des emplois à temps complet ne sont toujours pas suffisantes, et la multiplication des contrats auprès de plusieurs employeurs hors du temps scolaire ne répond aucunement aux attentes des AESH ni aux missions pour lesquelles ils.elles se sont engagé.e.s. Ce projet est contraire à l'exigence de pleine reconnaissance du métier d'AESH dans les écoles et établissements scolaires.

**Les PIAL, mesure en réalité économique de mutualisation des moyens, dégradent les conditions de travail des AESH,** et aggravent la précarité des personnels en leur imposant de suivre davantage d'élèves et d'intervenir sur plusieurs écoles, collèges et lycées.

Malgré une audience avec la DSDEN des Alpes-Maritimes en avril et des promesses d'amélioration, force est de constater que la tendance est à la dégradation des conditions de travail.

## **Les organisations syndicales FSU06, CGT Éduc'action 06 et SUD éducation 06 jugent nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour :**

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.

Les organisations FSU 06, CGT Éduc'action 06, SUD éducation 06, appellent les personnels, à mener le débat avec tous les personnels, pour construire le rapport de force.

Elles appellent à faire du MARDI 19 OCTOBRE une grande journée de mobilisation.

**RASSEMBLEMENT À 12H  
DEVANT LE RECTORAT DE NICE  
53 AVENUE CAP-DE-CROIX À NICE**

Une demande d'audience est déposée pour ce même jour par les organisations syndicales.

Elles soutiennent toutes les initiatives pour développer la mobilisation dans l'action commune la plus large, sur la base de ces revendications.

**Contacts presse :** FSU 06 : Sandrine ROUSSET – 06.14.73.60.27 ;  
CGT Éduc'Action 06 : Armel BRIEND – 07.66.29.07.80 ;  
SUD Éducation 06 : Guillaume DELAVAUD – 06.14.33.39.61.